

Paris, le 29 août 1983.

Monsieur le Professeur DOUZOU
Vice Président du Programme
Mobilisateur - Essor des
Biotechnologies

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
& DE L'INDUSTRIE

1 rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05.

Monsieur le Président,

Depuis le début de cette année, mon équipe de l'Institut Pasteur s'est engagée dans un nouveau programme, l'étiologie virale du SIDA.

Nous avons ainsi pu isoler un nouveau virus, différent de ceux déjà connus chez l'homme, d'abord à partir d'un homosexuel atteint seulement d'adénopathies, ensuite à partir de cas typiques de SIDA. Des résultats récents, encore inédits, indiquent qu'un jeune hémophile atteint de SIDA est infecté par le même virus, sa contamination la plus probable venant des concentrés antihémophiliques qu'il reçoit régulièrement. Nous avons pu mettre au point un test ELISA de détection des anticorps sériques contre ce virus, et grâce à ce test, montré qu'une grande proportion de malades atteints de lymphadénopathies ou de SIDA est infectée par ce virus, alors qu'une population témoin (personnel de laboratoire) est indemne.

Bien que la preuve formelle que ce virus soit impliqué dans le SIDA ne puisse encore être apportée, les données fragmentaires que je viens de brièvement vous résumer m'autorisent à considérer ce virus comme potentiellement dangereux pour l'homme et à alerter les autorités responsables sur l'intérêt qu'il y aurait pour la France à développer très vite des moyens de diagnostic et de prévention contre la dissémination de ce virus, d'autant que d'autres voies que la transmission sexuelle ou la voie sanguine ne peuvent être exclues.

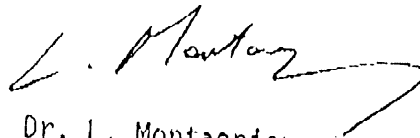
../..

Je propose donc la création d'un laboratoire national de haute sécurité (P₃-P₄) pour travailler sur ce virus ("SIDALAB") dont les principales vocations seraient la production de virus et de sondes moléculaires (par clonage) à des fins de diagnostic, et d'une façon générale, la recherche sur l'étiologie virale du SIDA. Monsieur le Directeur de l'Institut Pasteur est d'accord pour offrir un local adéquat à un tel laboratoire, mais son coût financier d'installation serait de l'ordre de 2 millions de francs, ce qui ne peut être pris en charge sur le budget normal de l'Institut Pasteur.

J'ai l'honneur de vous demander, et par votre intermédiaire à Monsieur le Ministre de la Recherche et de l'Industrie, si votre Ministère pourrait participer au financement total ou partiel de cette installation.

J'effectue une demande dans le même sens à la Direction Générale de la Santé.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma meilleure considération.



Dr. L. Montagnier

Directeur de Recherches au C.N.R.S.
 Chef de l'Unité d'Oncologie Virale
 à l'Institut Pasteur